DÉPARTEMENT DE LA LOIRE

DECISION DU PRESIDENT DE ROANNAIS AGGLOMERATION

Vu les dispositions de l'article R.2194-6 du code de la commande

publique portant sur le changement de titulaire d'un marché public ;

Vu l'arrêté préfectoral du 5 avril 2022 portant sur les statuts de

Le Président de Roannais Agglomération,

ROANNAIS AGGLOMERATION

63, rue Jean Jaurès 42311 ROANNE

N° DP 2023-194

Achats publics

Accord-cadre de travaux de renouvellement et extension des réseaux

Lot n°2 Travaux de renouvellement et extension de faible technicité

Avenant n°2 avec la société L.M.T.P

	Agglomeration sement » ;	et	notamment	la	compétence
17	 _ مائده کامالکام	. دام	0		

Vu la délibération du Conseil communautaire du 10 juillet 2020 modifiée, accordant au Président délégation de pouvoirs pour approuver et attribuer les avenants aux marchés de travaux, fournitures et services et les accords-cadres, quels que soient le montant, l'objet, la nature et le mode de passation du marché initial ;

Vu l'arrêté du Président du 30 juillet 2020 donnant à Jacques TRONCY, Vice-Président, subdélégation pour exercer la délégation de pouvoir précitée ;

Considérant l'accord cadre de travaux de renouvellement et extension des réseaux, lot n°2 travaux de renouvellement et extension des réseaux de faible technicité, notifié à la société EUROVIA DALA AGENCE LMTP;

Considérant que la société EUROVIA DALA a cédé la branche complète et autonome d'activité hydraulique à la société LMTP ;

Considérant que cette modification doit faire l'objet d'un avenant ;

Certifié exécutoire	
Reçu en préfecture	0 7 JUIN 2023
Publié	

DECIDE

- D'approuver l'avenant n°2 à l'accord-cadre de travaux de renouvellement et extension des réseaux, lot n°2 travaux de renouvellement et extension des réseaux de faible technicité ;
- De préciser que cet avenant a pour objet d'acter le changement de titulaire de la société EUROVIA DALA AGENCE LMTP à la société LMTP;
- De dire que cet avenant est sans incidence financière.

Par délégation du Conseil communautaire Pour le Président et par subdélégation,

Jacques TRONCY
Vice-Président délégué aux Finances
et aux Achats publics

land the find